



CTP environnement, implanté en France et à l'étranger – environ 220 collaborateurs - est un acteur du secteur de l'environnement. Nous intervenons dans les domaines du nettoyage industriel et du traitement des effluents par la mise en place d'unités mobiles depuis 60 ans.

La société CTP environnement recherche en CDI :

**Un(e) chargé(e) d'affaires
Messimy (69)**

Au sein de notre entité CTP équipements, vous participez au développement du chiffre d'affaires des activités dépollution sous la responsabilité du Responsable Développement.
Vous rejoignez ainsi notre duo de chargés d'affaires déjà en place et intervenez pour la partie vente ou location d' « unités de dépollution en container ».

Concrètement ?

- Réception et compréhension de la demande du client
- Réalisation du devis du container de dépollution créé sur mesure pour notre client (Dimensionnement, descriptif technique, chiffrage)
- Réception de la commande (schéma P&ID et réalisation de l'analyse fonctionnelle)
- Achat du matériel
- Planification et suivi du montage de l'unité dans notre atelier
- Test de l'unité
- Planification de la livraison au client, suivi de sa satisfaction et SAV téléphonique si nécessaire
- Facturation

Qui êtes-vous ?

De formation bac+5 dans le domaine des sites et sols pollués ou du traitement de l'eau, vous disposez d'au moins une première expérience en chantier de dépollution in situ.

Vous avez le sens du service client, l'esprit d'équipe, vous aimez allier la technique et le commercial.

Vos petits plus ? Avoir des connaissances en mécanique des fluides, en CAO ou en automatisme.

Notre proposition ?

Vous partagerez le quotidien de personnes passionnées ! Vous aurez la chance d'intégrer une petite équipe au sein d'une entreprise en pleine croissance.
Nous vous formerons en interne sur nos matériels et nos outils.

Rémunération et avantages ?

- Rémunération sur 13 mois,
- Fourchette de salaire selon profil et expérience entre 35 000€ et 40 000€ annuel brut
- Statut cadre
- Mutuelle gratuite pour le salarié
- Véhicule, smartphone et ordinateur portable
- Prime vacances
- Tickets restaurant
- Participation
- Avantages CSE